



## Caution voiture acheteur

Par **jloa85**, le **16/01/2015** à **21:11**

bonsoir,

voici mon soucis

il y a 1 semaine un monsieur est venu voir ma voiture que j'avais mis en vente. Intéressé par la voiture il me laisse une caution avec papier signé de 500 euros. hier le voyant de mon moteur s'est allumé et réteint fin de journée, sachant qu'on devait procéder à l'échange aujourd'hui je l'appelle hier soir pour lui dire que je m'engage à faire un papier si soucis avec la voiture dans le mois à venir je lui changerai pièce, il me dit ok et me remercie pour mon honnêteté. ce midi il me rappelle et me dit je ne prend plus la voiture car je n'ai plus confiance, donc je lui répond que j'encaisse son chèque. bien sûr lui ma répondu que si j'encaisse chèque il portait plainte... qui a tort ou raison entre les 2? le contrôle technique de la voiture est ok

j'attends impatiemment une réponse car de mon côté j'ai aussi fait chèque à un concessionnaire de 1000 euros et j'attendais bien sur l'argent de la voiture pour acheter la nouvelle, je suis agacé car il me met également dedans